

OFFRE D'EMPLOI

Chargé(e) de mission forêt modèle

1. Contexte du poste

Les Communes forestières PACA mènent différentes actions de développement forestier. Entre autres, elles animent l'Observatoire régional de la forêt méditerranéenne, outil partenarial développé avec le Conseil Régional. Celui-ci vise notamment d'être un cadre de concertation entre les acteurs forestiers.

En 2009 la Région a été cofondatrice du réseau méditerranéen de forêts modèles. Les forêts modèles sont un outil de gouvernance partagée initiée en Amérique du Nord et progressivement étendu dans plusieurs régions du monde. La Région a ainsi initié une réflexion sur l'opportunité de mise en place d'une forêt modèle en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Fort de deux années de concertation et d'analyse d'opportunité, les acteurs forestiers sous l'impulsion de la Région, se sont proposés de développer une forêt modèle sur le périmètre des massifs des Maures, de la Sainte Baume, du Garlaban et de l'Etoile, dans le Var et les Bouches-du-Rhône.

Les Communes forestières ont été sollicitées, dans le cadre de l'Observatoire, pour mener à bien l'animation nécessaire à la finalisation du processus de création de la forêt modèle et à sa concrétisation.

Depuis avril 2012, les Communes forestières animent le projet et dans ce cadre, les partenaires engagés dans la démarche travaillent à la constitution du dossier de candidature forêt modèle de Provence auprès des réseaux méditerranéen (RMFM) et international (RIFM) de forêts modèles. Ce dossier comprend le plan stratégique de la forêt modèle, y figure notamment :

- Un programme d'actions ;
- Un projet de statuts pour la création de la structure porteuse du projet ;
- Une stratégie de communication.

Le 8 octobre 2012, date du dépôt de candidature, la forêt modèle de Provence obtiendra le statut de forêt modèle candidate et aura 1 an pour mettre en place le plan stratégique de la forêt modèle de Provence. Plus exactement, les partenaires devront mettre en œuvre le plan d'actions et constituer l'association qui portera le projet. Pour cela, ils devront tenir compte des recommandations que formuleront le RMFM et le RIFM à la candidature.

2. Missions

La personne recrutée, sous la responsabilité du Président et de la direction des Communes forestières, en lien étroit avec le Conseil régional, devra mener à bien les missions suivantes :

Finaliser et mettre en œuvre le plan d'actions en vue d'obtenir le statut de membre :

- Finaliser le plan d'action avec les partenaires en tenant compte des recommandations du RMFM et du RIFM ;
- Susciter l'échange d'expérience au sein du RMFM et du RIFM pour mettre en œuvre des actions innovantes sur le territoire ;
- Mobiliser les partenaires pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Organiser et créer l'association forêt modèle de Provence :

- Poursuivre la mobilisation des acteurs partenaires pour la création de l'association forêt modèle de Provence ;
- Finaliser les statuts avec les acteurs impliqués dans la démarche, en lien avec le Conseil Régional ;
- Réaliser les démarches administratives afférentes à la création de l'association ;
- Identifier de nouveaux membres pour la forêt modèle de Provence.

Promouvoir la démarche et mobiliser les acteurs :

- Promouvoir la démarche forêt modèle et faire connaître le projet forêt modèle de Provence sur et hors du périmètre retenu ;
- Développer des moyens de communication adaptés aux membres actuels et potentiels ;
- Intégrer la forêt modèle de Provence dans le réseau méditerranéen et international de forêts modèles.

3. Profil recherché

- Bac + 3/5 ;
- Une expérience en matière d'animation et de montage de projets de développement local sera déterminante ;
- Une connaissance du secteur forêt bois et du fonctionnement des collectivités locales sera appréciée ;
- La capacité d'animation et de mobilisation des élus et des acteurs sur des projets novateurs sera déterminante ;
- L'autonomie et l'aptitude au travail en équipe et en réseau, au montage et à la conduite de projets multipartenariaux est indispensable.

4. Type de contrat

CDD de droit privé de 5 mois. Possibilité de renouvellement par la suite au sein de la structure porteuse forêt modèle.

Salaire : A adapter selon compétences et expériences.

Localisation : Gardanne (13) ; déplacements en région principalement.

Prise de fonction : 15 octobre 2012

Envoyer lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Directeur de l'Union Régionale des associations de Communes Forestières PACA + CV par e mail à l'adresse paca@communesforestieres.org en précisant dans l'objet « recrutement Forêt modèle ».

Date limite de dépôt des candidatures : 15 septembre 2012